



**HAL**  
open science

# L'enseignement de et par la lecture dans les noviciats de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne aux XVIIe et XVIIIe siècles

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. L'enseignement de et par la lecture dans les noviciats de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne aux XVIIe et XVIIIe siècles. Livre, éducation et religion dans l'espace franco-belge, XVe-XIXe siècles, Feb 2008, Namur, Belgique. pp.87-98. hal-00805622v1

**HAL Id: hal-00805622**

**<https://hal.science/hal-00805622v1>**

Submitted on 28 Mar 2013 (v1), last revised 26 Jul 2013 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'enseignement de et par la lecture dans les noviciats de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

Fabienne Henryot  
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne  
LARHRA – UMR 5190 – Équipe RESEA

« La lecture est au seuil de la vie spirituelle. Elle peut nous y introduire ; elle ne la constitue pas » (M. Proust, *Sur la lecture*).

À partir des années 1670, tandis que s'épanouissent les Académies au sein de la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne<sup>1</sup>, l'érudition prend une importance grandissante dans les abbayes lorraines : les études y sont plus que jamais promues comme une voie de perfection, les bibliothèques y prennent l'ampleur qu'on leur connaît à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, et nombre de bénédictins vannistes imposent leur nom dans la recherche exégétique et historique du temps<sup>3</sup>. Cette effervescence intellectuelle, qui ne se dément pas jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et au décès de dom Augustin Calmet (1757) et dom Rémi Ceillier (1761), donne à penser que la Congrégation n'a pas été, ni voulu être une école de spiritualité et que la vie religieuse, malgré ses obligations individuelles et communautaires, a surtout été pour les religieux le moyen d'une vie intellectuelle dense et confortable.

Il reste pourtant à explorer, aux marges des sommes d'érudition laissées par ces bénédictins de renom, une littérature plus confidentielle, définissant les contours d'une spiritualité spécifiquement bénédictine, héritage pluriséculaire et promu comme tel dans la Congrégation tout au long de ses deux siècles d'existence. Au cœur de cette pensée, la lecture est l'un des principaux supports de la vie intérieure. Définie par saint Benoît comme un moyen de chercher Dieu, et largement réglementée au chapitre XLVIII de la *Règle*, la *lectio divina*, silencieuse et individuelle, tient une grande place dans la journée du religieux bénédictin<sup>4</sup>. Il était donc nécessaire d'y former les frères dès leur entrée dans l'ordre. La Congrégation de Saint-Vanne avait pris, au XVII<sup>e</sup> siècle, quelques libertés avec cette réglementation, en proposant une interprétation souple de ce texte et

---

<sup>1</sup> Congrégation issue de la réforme de dom Didier de La Cour, approuvée en 1604. Voir G. MICHAUX, « Une grande réforme monastique du XVII<sup>e</sup> siècle : la congrégation bénédictine de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe », Ph. Martin et N. Cazin (dir.), *Autour de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe. L'idée de réforme religieuse en Lorraine*, Bar-le-Duc, 2006, p. 81-104.

<sup>2</sup> G. MICHAUX, « Les bibliothèques de l'ordre de saint Benoît en Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle », F.-Y. Lemoigne (dir.), *Patrimoine et culture en Lorraine*, Metz, 1980, p. 465-482.

<sup>3</sup> Ph. MARTIN et F. HENRYOT (dir.), *Dom Augustin Calmet, un itinéraire intellectuel*, Paris, 2008. Voir aussi G. MICHAUX, « La vie intellectuelle dans la Congrégation de Saint-Vanne dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle » *Sous la règle de saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, Genève, 1982, p. 325-344.

<sup>4</sup> A. de VOGUE (éd.), *La Règle de saint Benoît*, Paris, 1972, t. 2, p. 598-604. Ce chapitre a fait couler beaucoup d'encre. Citons entre autres B. VICTOR, « Aux origines de la bibliothèque monastique : la distribution de Carême » *Scriptorium*, 50 (1996), p. 247-253.

en laissant à chaque abbé le soin d'organiser les temps de lecture individuelle dans sa maison<sup>5</sup>.

Malgré ces « arrangements », la pratique de la *lectio* ne se perd pas dans les maisons vannistes. Entre 1605 et 1789, 2627 profès entrent dans les abbayes lorraines, champenoises et franc-comtoises, soit plus de 14 religieux par an, chiffre stable tout au long de ces deux siècles<sup>6</sup>. L'importance des vocations oblige alors les vannistes à réfléchir à la formation à donner aux religieux à leur entrée dans l'ordre<sup>7</sup>. Apparaît alors pour ces jeunes gens attirés par la vie bénédictine, toute une littérature de noviciat, énonçant un discours normatif sous-tendu par un projet spirituel singulier. C'est précisément cette littérature qui nous intéresse ici, en ce qu'elle porte la trace de l'héritage bénédictin sur la question de la *lectio*, mais un héritage relu et revisité en fonction des nouvelles exigences du temps, et particulièrement des dispositions que le Saint-Siège avait prises au début du XVII<sup>e</sup> siècle concernant les instituts de probation<sup>8</sup>. Sans surprise, les dates de rédaction ou d'édition de ces recueils coïncident avec celles de grandes périodes d'expansion de la Congrégation. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, tout d'abord, au moment où, dans la lignée de Didier de La Cour, la réforme fait débat et trouve encore une opposition auprès d'une partie des religieux, dom Philippe François théorise la fonction du maître des novices, en donnant au public une *Guide spirituelle tirée de la Règle de saint Benoist*<sup>9</sup> et les *Exercices du jour tirez de la Règle de saint Benoît*<sup>10</sup>, ceux-ci pour les novices, afin de promouvoir dans l'ordre un même attachement au mode de vie bénédictin et à ses obligations spirituelles. Dans les années suivantes, sont publiés divers traités sur la vie spirituelle dans la Congrégation, et notamment *Le noviciat des vrais bénédictins*<sup>11</sup>. Dom François, appartenant à la première génération des religieux réformés, porte encore la marque de l'héritage de dom Didier. Mais l'auteur a surtout une expérience de terrain. Il est lui-même maître des novices à l'abbaye Saint-Airy de Verdun<sup>12</sup>. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dom Robert Ganot, religieux champenois, rédige à son tour un manuel à l'usage des novices, manuel demeuré manuscrit, et à ce jour introuvable<sup>13</sup>. Quelques années plus tard, dom Claude Paquin,

---

<sup>5</sup> *La règle de S. Benoist, avec les déclarations qui se gardent en la Congrégation de S. Vanne et de S. Hydulphe*, Toul, 1679, p. 162-169.

<sup>6</sup> G. MICHAUX, « Les professions dans l'ordre de Saint-Benoît aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Annales de l'Est*, 1975, p. 63-78.

<sup>7</sup> Les noviciats se trouvaient dans les abbayes de Saint-Vanne de Verdun, Moyenmoûtier, Beaulieu, Saint-Mihiel, Saint-Evre de Toul, Luxeuil, Hauteville, Senones, Saint-Vincent et Mouzon. Voir Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (désormais A.D. 54), H 109 : Règlements de chapitres généraux.

<sup>8</sup> Le décret *Cum ad regularem* adopté en 1608, appelé aussi « grande charte du noviciat », uniformisait la formation des clercs et le temps de probation pour tous les ordres religieux. Voir *Bullarium privilegiorum ac diplomatum Romanorum Pontificum amplissima collectio*, Rome, 1753, t. V, p. 412 et suivantes.

<sup>9</sup> Ph. FRANCOIS, *Guide spirituelle tirée de la règle de saint Benoist pour conduire les novices selon l'esprit de la mesme Règle*, Paris, 1616. L'exemple consulté, à la Bibliothèque municipale de Metz, a appartenu aux religieux de Saint-Vincent de Metz. Notons que l'ouvrage vaut aussi pour les maisons féminines.

<sup>10</sup> Ph. FRANCOIS, *Exercices du jour tirez de la règle de saint Benoist pour les novices de la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe en Lorraine*, Toul, 1678. L'ouvrage est assez rare ; un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de la Société d'Archéologie lorraine de Nancy, coté SAL 8°R76 ; l'approbation date de 1622.

<sup>11</sup> Ph. FRANCOIS, *Le noviciat des vrais bénédictins tiré du chapitre LVIII de la Règle de saint Benoist*, Paris, 1631. L'exemplaire consulté, à la Bibliothèque municipale de Metz, porte l'ex-libris de l'abbaye Saint-Clément de Metz ; il s'agit d'un don de l'auteur à la communauté.

<sup>12</sup> A. CALMET, *Bibliothèque lorraine ou histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine et dans les Trois-Évêchés...*, Nancy, 1751, col. 389-391. Né en 1579, entré dans l'ordre en 1604, soit l'année même de la Réforme, il fut aussi visiteur de la Congrégation (1609, 1611, 1613, 1616 et 1620) et président en 1622. Il mourut en 1635. Voir sa bibliographie complète dans J. GODEFROY, *Bibliothèque des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe*, Paris, 1925, p. 86-88.

<sup>13</sup> R. GANOT, *Exercices spirituels des novices, avec des réflexions d'un Père Maître sur tous les chapitres qui y sont contenus*. Cité par A. CALMET, *op. cit.*, col. 405.

également maître des novices, à Moyenmoûtier, écrit pour ses confrères le *Devoir d'un vray bénédictin*, également manuscrit<sup>14</sup> et qui détaille les dispositions de cœur et les « exercices » de la vie bénédictine : l'oraison, la récollection, la confession, les sacrements, la lecture, autant de points essentiels pour la sanctification des religieux. L'ouvrage n'est pas daté, mais les éléments biographiques concernant l'auteur permettent d'en situer la rédaction entre 1720 et 1740. Là encore, l'expérience de l'homme est sensible. Le siècle qui sépare les textes de dom François de ceux de dom Paquin permet d'évaluer comment s'est perpétuée et transformée la réglementation de la lecture spirituelle dans les noviciats de la Congrégation.

## La lecture dans la formation spirituelle des novices

L'importance de la lecture dans les noviciats de quelque ordre que ce soit n'est plus à démontrer<sup>15</sup> ; mais parler de la *lectio* dans l'ordre de saint Benoît au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle pose d'emblée un problème de définition. Est-elle, selon la tradition monastique de la *lectio divina*, une rumination de la Bible qui conduit tout naturellement à la prière, ou un prolongement des enseignements reçus, oralement ou au cours des leçons capitulaires, pour régler la vie du novice ? À un siècle d'écart, dom François et dom Paquin assignent à la lecture des fonctions semblables. Ils distinguent deux types de lecture, effectuées en des moments différents de la journée.

Premièrement, la lecture spirituelle. Chez dom François comme chez dom Paquin, le chapitre sur la lecture précède celui consacré à la prière ; prééminence qui n'est pas une supériorité d'une activité sur une autre, mais qui dit bien que la lecture « est au seuil de la vie spirituelle », qu'elle ouvre à la méditation mais qu'elle n'est pas elle-même méditation, quoiqu'elle comporte une part importante d'intériorisation. Dom François propose ainsi : « ils feront oraison meslée, lisant une période ou sentence en quelque bon livre, et la considérant un peu, puis faisant quelque oraison vocale ou mentale, passant ainsi de période en période »<sup>16</sup>. On retrouve ici le schéma « lectio – meditatio – oratio » qui fondait la *lectio divina* au Moyen Âge. À cette différence près que les bénédictins ont intégré l'idée que la lecture peut être en elle-même un exercice autonome, qui donne ses propres fruits – idée apparue avec les mystiques de la *devotio moderna*.

D'autre part, les novices doivent se consacrer à une lecture qui est un mode d'apprentissage des obligations de la vie monastique. Selon dom François, la lecture doit conforter le jeune religieux dans sa vocation. La fréquentation assidue des livres permet au lecteur de trouver, en chaque occasion, la manière d'agir et de se comporter. « La lecture des livres spirituels qui traitent de ce gain spirituel des âmes, et de la façon qu'il y faut tenir, ne donne pas peu d'aptitude à ceux et celles qui s'en doivent mesler et ne les ayde pas peu à faire ce qui est de leur devoir. Et pour ce il est besoin qu'ils soient versez et assidus en la lecture de ces livres »<sup>17</sup>. Elle a donc une vertu d'entraînement et le livre

---

<sup>14</sup> C. PAQUIN, *Devoir d'un vray bénédictin*, Bibliothèque diocésaine de Saint-Dié, manuscrit CH/B9. L'auteur n'est pas connu de dom Calmet, dont il était pourtant un correspondant ; la notice de J. GODEFROY, *op. cit.*, p. 155, ne cite pas non plus ce texte. Sur l'auteur, voir la notice anonyme, due à un confrère, dans A.D. 54, H 104 (fonds du prieuré bénédictin de Flavigny).

<sup>15</sup> Art. « Noviciat », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 11, Paris, 1981, col. 490.

<sup>16</sup> Ph. FRANCOIS, *Exercices du jour...*, p. 51.

<sup>17</sup> Ph. FRANCOIS, *Guide spirituelle...*, p. 22.

est un mentor indiquant pour chaque geste du quotidien la manière de l'effectuer. Mais elle doit aussi développer la vertu et l'intelligence : « La lecture [...] enseigne ce qu'il faut éviter, elle montre où il faut tendre, elle augmente le sens et l'entendement : c'est pourquoi saint Benoist la recommande si sérieusement à ceux et celles qui font état de suivre sa profession, et veut que cet exercice leur soit fort fréquent et ordinaire : et pour ce il faut habituer les Novices de bonne heure, il les faut rendre fort avides et amoureux de la lecture spirituelle »<sup>18</sup>. Cette dernière phrase montre toute l'ambiguïté de cette activité, puisque dom François l'emploie en réalité pour désigner la seconde forme de lecture, celle qui est « pédagogique ». Cette ambiguïté n'est jamais résolue. Dom Paquin, un siècle plus tard, opère la même confusion. « La lecture spirituelle en général est une sérieuse et attentive application de l'esprit à faire ou écouter la lecture de quelques livres pieux pour y chercher les moyens qui nous aident à pratiquer la vertu, à aimer Dieu et à aller à luy par le chemin de l'obéissance intérieure et extérieure »<sup>19</sup>. En somme, ces deux religieux – forts de leur expérience aux côtés des novices – revendiquent la part d'intériorité que comporte cet exercice, mais répugnent à l'encourager vraiment. D'ailleurs, ni l'un, ni l'autre n'utilisent dans leurs traités un vocabulaire affectif comme on trouverait dans d'autres ouvrages sur la lecture pieuse destinés à un public semblable et particulièrement chez les carmes déchaussés<sup>20</sup>. La lecture doit parler au cœur, mais pas soulever des états mystiques qui, chez un novice, seraient des plus suspects. Il s'agit de former des « commençans » : ces ouvrages se veulent pragmatiques et ne prétendent pas plus qu'inculquer à des frères qui ont peu fréquenté jusqu'alors les voies exigeantes de la piété, une méthode concrète de perfectionnement.

Lecture spirituelle et lecture « pédagogique » font l'objet d'une réflexion sur la posture psychologique qu'elles impliquent, et qui est identique. Leurs effets, réformation des mœurs ou plus rarement prière, ne surviennent pas sans un effort de l'esprit du lecteur. Dom François décrit cet exercice comme le passage d'une succession de mots couchés sur le papier, à l'état d'idée dans l'esprit, et de là, en une *affection* dans le cœur. La lecture doit donc atteindre l'âme pour ne pas être stérile. Dom Paquin, lui, insiste sur l'« attentive application de l'esprit » et sur la stimulation du cœur. La lecture doit avoir un effet tonifiant en profondeur, et provoquer de bonnes résolutions, mais cela implique une grande disponibilité du lecteur : cet effet bienfaisant ne peut s'opérer malgré lui. Cette prudente théorie, partagée par nos deux auteurs, est très éloignée des discours édifiants qui prêtent aux livres le pouvoir quasi magique de convertir, idée dont les récits hagiographiques de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle sont remplis<sup>21</sup>.

C'est peut-être dans le choix d'un vocabulaire « alimentaire » qu'il faut trouver l'idée d'une transformation du texte lu en résolution émanant d'un authentique désir de perfection. Dom François parle de « denrée » en évoquant les livres ; dom Paquin, d'« aliment spirituel », et fait remarquer que plus on lit, « plus on nourrit son âme, plus on l'engraisse, plus on a de dévotion et plus on trouve de force à s'acquitter de ses devoirs et à surmonter les tentations ». L'assimilation du livre à la nourriture dépasse la simple métaphore<sup>22</sup> ; elle annonce bien la perspective d'une « digestion » qui incorpore

---

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 358.

<sup>19</sup> C. PAQUIN, *Devoir...*, p. 94.

<sup>20</sup> Voir par exemple *l'Instructio magistri novitiorum* de Juan de Jesu Maria, Paris, 1612, p. 92-99.

<sup>21</sup> En tous cas dans les récits de conversion de héros franciscains (comme Benoît de Canfeld par exemple), ou de carmélites et carmes déchaussés, particulièrement Thérèse d'Avila.

<sup>22</sup> Elle est un poncif des traités sur la lecture et s'appuie sur la phrase évangélique « l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui vient de la bouche de Dieu », Mt, 4, 4.

le texte lu à l'âme du lecteur, comme l'aliment est intégré au corps et lui donne des forces.

Ainsi, la lecture spirituelle telle qu'elle est enseignée dans les noviciats bénédictins ne se différencie pas de celle qui est promue auprès des laïcs<sup>23</sup> ; elle a les mêmes vertus d'édification et d'encouragement sur la voie de la sainteté. Pour guider le religieux dans cet exercice, un rituel est proposé.

## La lecture spirituelle, une activité ritualisée

C'est au niveau des modalités de la lecture qu'intervient véritablement le maître des novices, chargé de vérifier la nature des lectures, leur régularité, enfin le profit qu'en retirent les religieux. Aussi directives que puissent paraître les règles énoncées dans ces textes, elles demandent moins, de la part du maître, une surveillance que des qualités pédagogiques, pour enseigner aux jeunes religieux la manière de pratiquer un exercice somme toute difficile, requérant concentration, piété et vigilance de l'esprit.

Ce qui fait le bénéfice de la lecture est d'abord sa régularité. Les maîtres des novices doivent vérifier que les religieux consacrent tous les jours quelque temps à cette occupation : au moins un quart d'heure pour la lecture de la règle de saint Benoît, et un temps indéterminé pour les « livres spirituels ». Étant quotidienne, cette activité est aussi ritualisée : elle s'inscrit dans un moment précis – qui reste à définir par le maître – dans des gestes et dans un lieu. Les religieux sont invités à lire dans la solitude de leur cellule. Dom François recommande même que le maître, ou à son défaut le frère zélé, passe dans le couloir qui dessert les cellules durant le temps de la lecture, et jette un œil par la fenêtre découpée dans chaque porte pour s'assurer que les religieux sont bien en train de lire<sup>24</sup>. Ce rythme quotidien prévaut toujours au XVIII<sup>e</sup> siècle : pour Dom Paquin la lecture personnelle, prolongement de la lecture commune, doit se faire aux temps demandés par le maître, mais aussi dans tous les moments de loisir. Cette occupation familière, et effectuée dans l'espace de l'intimité – la chambre – doit cependant refléter la révérence du religieux pour le divin. Le livre est d'abord un vecteur entre Dieu et le novice ; pour cette raison, ce dernier doit conserver en sa lecture la même attitude respectueuse qu'en sa prière. « *Ainsi il la faut faire dans une posture de corps fort modeste, assis, debout ou même à genoux si l'on est seul et ne se point coucher ou appuyer indument sur la table* »<sup>25</sup>, ajoute dom Paquin, insistant ainsi sur l'importance des gestes liés à cet exercice.

La plus grande responsabilité du maître, en ce domaine, est de surveiller les lectures des religieux, en imposant les livres à lire. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'important n'est pas d'accumuler les lectures, mais d'être capable de lire un livre de bout en bout, et de faire la relation entre chaque paragraphe ou chapitre avec la prescription correspondante dans la règle de saint Benoît<sup>26</sup>. Cette lecture suivie, du commencement jusqu'à la fin d'un livre unique, est d'ailleurs prescrite par saint Benoît lui-même<sup>27</sup> afin d'éviter l'inconstance et la légèreté qui menacent le lecteur. Le novice n'intervient donc pas dans le choix des livres. Dom François livre une définition restrictive de la lecture, en

---

<sup>23</sup> Ph. MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, 2003.

<sup>24</sup> Ph. FRANÇOIS, *Guide spirituelle...*, p. 365.

<sup>25</sup> C. PAQUIN, *Devoir...*, p. 96.

<sup>26</sup> Ph. FRANÇOIS, *Guide spirituelle...*, p. 361.

<sup>27</sup> *Règle de saint Benoît*, chapitre XLVIII, à propos de la distribution de Carême : ...*per ordinem ex integro legant*.

recommandant aux maîtres « de ne point satisfaire aux affections des Novices touchant le choix des livres spirituels ains leur doivent seulement permettre ceux qu'ils croyent leur estre propres, et les sevrer de tous autres »<sup>28</sup>. La fonction du maître des novices est en ce domaine le décalque de celle du Supérieur dans la distribution aux religieux de livres édifiants au moment du Carême, telle qu'elle est recommandée dans la *Règle*. En opérant cette définition négative de la lecture, dom François insiste sur la dimension mortificatoire de cette activité, qui doit brider la curiosité en fixant l'attention du novice uniquement sur la pratique des vertus. Il faut que les religieux « *cherchent Dieu et non point eux-mêmes* ». Les jeunes gens qui ont reçu une vaste instruction avant leur noviciat et ceux qui ont la plus grande familiarité avec le livre sont les plus difficiles à diriger ; c'est pour eux que cette mortification est la plus sévère. Pour un homme de la génération des grandes réformes monastiques, le propos n'est guère original. Servais de Lairuelz, réformateur des prémontrés de Lorraine et ami de dom Didier de la Cour, propose aussi dans son directoire des novices une définition de la lecture par la négative, excluant un certain nombre de genres qui ne siéent pas à un novice, poètes, orateurs et philosophes notamment. Ces considérations sur la lecture au noviciat se trouvent précisément au chapitre des mortifications de l'intelligence<sup>29</sup>. Dans le climat des années 1620, le consensus règne donc dans les maisons monastiques, quelle que soit la règle suivie. Le novice laisse à la porte de l'abbaye son goût pour les savoirs qui ne sont pas directement liés à sa vocation. Il doit se contenter de livres exposant une doctrine simple et nécessaire à la vie religieuse. Les ouvrages « relevez et qui sont d'un stile transcendant » c'est-à-dire les livres de haute mystique ne sont pas permis aux religieux, même ceux qui sont capables de les lire et de les comprendre<sup>30</sup>. Il semblerait ici que dom François recommande aux maîtres de se comporter en totale équité avec tous leurs novices, sans distinction d'intelligence ou de piété. Pour créer un véritable esprit de communauté, il importe en effet de donner les mêmes lectures à tous et un même socle de références. Cette responsabilité du maître reste extrêmement stable tout au long de l'époque moderne. Le novice est tenu à l'obéissance, en particulier dans le domaine des livres, encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. « Il faut recevoir de la main de son supérieur le livre spirituelle, et s'y attacher avec une grande simplicité, quoy qu'on y trouve peut-être quelques fois que du dégoût. Notre supérieur est notre père spirituel, il connoit nos besoins, ainsy il faut se rapporter celuy de l'aliment spirituel qui nous convient et des lectures spirituelles de nous devons faire »<sup>31</sup>. Le ton est moins tranchant, plus paternel mais la conséquence est la même : le religieux doit se contenter de ce qu'on lui donne.

Quels pouvaient être les bénéfices d'une lecture imposée, contraignant l'intelligence au risque de la rebuter ? Les maîtres devaient tenir compte de la résistance possible de l'esprit, malgré toute la bonne volonté du lecteur. Dom François, malgré une plume particulièrement autoritaire, insiste sur les qualités pédagogiques que doivent avoir les maîtres à l'égard des lecteurs superficiels : « il faut les ayder, et aucunement les forcer à tirer quelque profit de la lecture spirituelle qu'ils font »<sup>32</sup>. Puisque la lecture est apprentissage, le maître doit vérifier les progrès des religieux en ce domaine. Ceux-ci doivent donc rendre compte de leur lecture journalière en résumant le propos et développant les applications concrètes de la lecture à la vie quotidienne. Démarche qui

---

<sup>28</sup> Ph. FRANCOIS, *Guide spirituelle...*, p. 361.

<sup>29</sup> S. de LAIRUELZ, *Catechismi novitiorum et eorundem magistri*, Pont-à-Mousson, 1623, t. 1, lectio 93, col. 677 et suivantes.

<sup>30</sup> Ph. FRANCOIS, *Guide spirituelle...*, p. 364.

<sup>31</sup> C. PAQUIN, *Devoir...*, p. 95.

<sup>32</sup> Ph. FRANCOIS, *Guide spirituelle...*, p. 365-366.

relève moins d'une surveillance tatillonne et paralysante de la part des maîtres que d'un accompagnement dans l'appropriation entière des textes lus ou entendus pendant la journée. Car au religieux étourdi ou obtus, le maître ne doit pas opposer de sécheresse, mais expliquer au religieux ce qu'il aurait dû comprendre. En cela il est bien un directeur spirituel.

Tandis que dom François centre son propos sur la nature des lectures des religieux, dom Paquin insiste davantage sur leurs modalités et propose une méthode simple permettant au religieux de profiter au mieux du livre qui lui a été remis ; méthode qui contribue à ritualiser cette occupation, et à en faire formellement un véritable « exercice spirituel ». Elle commence par une prière, destinée à mettre le cœur du religieux dans un état de recueillement sans lequel la lecture est inutile. Dans la lignée de plusieurs générations de théoriciens de la lecture pieuse depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, dom Paquin rappelle que la lecture doit être continue, de la première à la dernière page, et non sauter d'un chapitre à l'autre sans ordre et avec inconstance ; mais aussi régulièrement interrompue pour s'approprier pleinement le texte, par une réflexion personnelle et une prière demandant à Dieu la grâce de pouvoir mettre en pratique les vérités découvertes. Là non plus, il n'apparaît rien d'original. Dom Paquin propose à ses novices des méthodes largement éprouvées, et généralisées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle auprès des religieux comme des laïcs. On trouverait, dans tous les ordres religieux, monastiques ou mendiants, la même insistance sur quelques traits qui fondent les bénéfices de la lecture : fragmentée, répétée, faite posément, sans précipitation, et dans un esprit d'humilité. Et précisément, les théoriciens de la lecture spirituelle à la manière du XVII<sup>e</sup> siècle sont tous présents dans la liste que dom Paquin dresse des livres à proposer aux novices : entre autres le jésuite Alonso Rodriguez et son *Exercice de perfection*, qui s'étend longuement sur le sujet ; les opuscules de François de Sales, constellés de recommandations sur la lecture comme voie de dévotion. Dom Paquin se rattache à la *lectio spiritualis* issue de la *devotio moderna*, renouvelée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui définit les modalités de la lecture spirituelle au moment où le livre se répand massivement dans toute la société.

### **Les lectures proposées aux novices : une progressive ouverture**

C'est sans doute dans la liste des livres recommandés aux novices que se mesure le mieux l'évolution des normes édictées par dom François au début du XVII<sup>e</sup> siècle et celles de dom Paquin au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'écart est déjà numérique. Dom François propose 27 titres ou auteurs ; dom Paquin, 61, signe que la familiarité avec l'imprimé, encore étroite au début du XVII<sup>e</sup> siècle, est désormais acquise et cela sans doute depuis plusieurs décennies.

Première différence, et de taille, la fréquentation des textes sacrés. La Bible n'apparaît pas dans le traité de dom François ; la lecture n'a pas pour objet les Écritures et de la sorte, elle s'écarte définitivement de la grande tradition monastique qu'est la *lectio divina* qui ne reposait que sur la Bible. Il montre une certaine répugnance à laisser les novices s'aventurer dans des textes difficiles. Alors que dom Paquin, lui, en fait la principale « nourriture spirituelle » des religieux, dès le noviciat. « Un jeune religieux doit regarder son Nouveau Testament comme la première et principale règle qu'il a vouée dans les vœux du baptême et Jésus-Christ comme son maître et son législateur [...], il ne doit passer aucun jour sans écouter la loi et les préceptes de son divin maître »,



écrit-il au chapitre 9 de son traité<sup>33</sup>. Il faut voir là la trace des mutations qui touchent les études monastiques dans le monde bénédictin à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : les religieux sont invités à se familiariser avec la Bible dès leurs premières années dans l'ordre. Dom Paquin réserve cependant aux religieux plus avancés les Prophètes, particulièrement le livre d'Isaïe qui se prête aux parallèles avec les Évangiles. Pour la lecture du Nouveau Testament, dom Paquin recommande l'assiduité – une lecture entière chaque année – et surtout la mémorisation, moyen le plus efficace d'assimiler ce texte. Le religieux doit être capable de citer par cœur des passages entiers des Évangiles et des Épîtres de saint Paul.

En revanche, la lecture de la *Règle de saint Benoît* reste une préoccupation constante pour les maîtres. Moyen de « faire la volonté de Dieu en tout et par tout » pour dom François, « chemin assuré pour le royaume du Ciel » pour dom Paquin : les deux auteurs s'accordent à réserver à ce texte une place de choix, fondant non seulement la spiritualité du novice, mais aussi son identité de bénédictin et son sentiment d'appartenir à un corps. C'est à son propos que dom François, comme dom Paquin propose l'apprentissage par cœur, et la lecture de ce texte non seulement aux Conférences données aux religieux, mais aussi de manière intime, silencieuse et privée, afin que les religieux s'approprient ce texte et règlent leur vie sur son contenu. Dom Paquin y ajoute la lecture de la vie de saint Benoît<sup>34</sup> et celle de sainte Scholastique, modèles édifiants à imiter. De la sorte, la *Règle* doit gouverner les religieux, et former un repère constant dans leur vie quotidienne. « Il faut lire la Règle avec goust, en tirer le règlement de tout l'intérieur et de tout l'extérieur, y rapporter toutes les autres lectures que l'on fait, voir sérieusement comme l'on s'en peut servir aux occasions, et en la lisant s'en servir actuellement, en formant en mesme temps des actes intérieurs tout conformes à ce qu'on lit », écrit dom François<sup>35</sup>. Elle est donc le pivot de la spiritualité du novice ; elle doit pouvoir lui suffire.

Sur les « livres spirituels », nos deux auteurs proposent des voies très différentes. Ce groupe d'ouvrage présente des contours changeants. Pour dom François, le centre de gravité de la culture monastique est encore bien médiéval et forge le profil du moine pieux et érudit, idéal justement restauré par dom Didier de La Cour au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Deux types d'auteurs sont privilégiés : d'abord les Pères de l'Église, dont la lecture doit entretenir la méditation. Ce sont les *Moralia* de saint Grégoire, les *Confessions* de saint Augustin – livre qui propose, sur le mode autobiographique, un idéal de réformation – et les œuvres de saint Bernard. D'autre part, les textes fondateurs de la vie monastique sont particulièrement recommandés, en plus de la Règle de saint Benoît : celle de saint Basile et les *Conférences* de Cassien. Mais aussi les traités de Hugues de Saint-Victor et de Richard de Saint-Victor, le *De eruditio religiosorum*, qui esquissent les obligations du religieux dans son cloître, ou les opuscules de saint Bonaventure. La seule nouveauté parmi ces références est le *De studio perfectionis* du jésuite Crombecius (1613).

Dom François propose seulement six titres issus de courants plus récents : l'inévitable *Imitation* de Thomas à Kempis, l'*Imitation de Notre-Dame*, le *Gerson de la perfection religieuse*, la *Grande guide des pécheurs* de Louis de Grenade, le *De disciplina Christianae perfectionis* du jésuite Bernardino Rossignolo (1603) et *Le Combat spirituel*

---

<sup>33</sup> C. PAQUIN, *Devoir...*, p. 100.

<sup>34</sup> Probablement l'ouvrage de J. MÈGE, *La vie de saint Benoist par S. Grégoire le Grand avec une explication des endroits les plus importants et un abrégé de l'histoire de son ordre*, Paris, Robustel, 1690.

<sup>35</sup> Ph. FRANÇOIS, *Le noviciat des vrais bénédictins...*, p. 177.

du théatin Supoli<sup>36</sup>. Ce sont là des classiques de la littérature de piété ; mais il est surtout significatif qu'à l'exception des deux derniers, ces livres aient été imprimés en Lorraine quelques années avant que dom François n'écrive ces lignes<sup>37</sup>, signe d'une conjonction étroite, dans la librairie lorraine, entre l'offre et la demande du public dévot. On pouvait trouver très facilement ces ouvrages dans les officines de Toul et de Pont-à-Mousson. Le rejet de cette vaste littérature de piété qui fleurit avec l'humanisme dévot, et de la mystique apportée par d'autres courants de spiritualité, ne signifie pas que dom François les aient méconnus, puisque aux religieuses bénédictines, il propose la lecture de certains textes de Thérèse d'Avila. Dom François a volontairement exclu de sa liste des ouvrages qui n'ajoutent rien, à son goût, aux livres hérités du Moyen Âge et de la *devotio moderna*. Il s'en tient à une sélection rigoureuse, puisque les religieux ne sont pas censés multiplier les lectures.

Dom Paquin a lu les ouvrages de dom François, qu'il qualifie de « fort instructifs et ont beaucoup d'onction, quoy que le stile en soit un peu vieux ». Il connaît donc la liste élaborée par son prédécesseur. Mais il n'en retient que quelques titres et s'aventure dans d'autres voies. On peut distinguer trois groupes dans son « choix des livres spirituels »<sup>38</sup>. D'abord des réglementations monastiques, qui ne se cantonnent plus seulement dans l'univers bénédictin, mais empruntent très volontiers aux autres ordres, y compris mendiants, les éléments d'une autre identité religieuse. Saint Bonaventure est encore cité pour son *Miroir des novices*, régulièrement réédité au XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi l'abbé de La Trappe pour son traité *De la sainteté et des devoirs monastiques*, proposant pourtant une interprétation très différente de la règle de saint Benoît ; le *Directoire pour les novices* du génovéfain Charles Faure, écrit à l'usage de son ordre ; les *Exhortations monastiques* du carme Etienne de Saint François-Xavier, l'*Instructio novitiorum* de Juan de Jesu Maria, religieux carme déchaussé, et *La Vie des religieux et religieuses* de Jean Girard de Villethierry, fin spécialiste des devoirs d'états, ou encore l'ouvrage du dominicain D. Gravina sur les statuts des ordres monastiques<sup>39</sup>. Ces réglementations monastiques sont retenues ici davantage pour leur dimension spirituelle que purement juridique. Elles indiquent certes aux religieux les cadres et les limites de la vie consacrée, mais elles déploient surtout un discours sur la spiritualité du cloître, sa spécificité au moment où chacun, quels que soient sa place et son métier, peut aspirer à la perfection. Il insiste particulièrement sur des textes propres à l'univers bénédictin, tels « les Exercices qui sont un raccourcy de la sainte règle, ils en contiennent toute la moële, ils sont plus proportionnés à des jeunes gens, qui ordinairement ne peuvent pas si bien concevoir la sainte Règle. Il faut donc qu'ils les lisent assidûment et qui ne se lassent jamais de les lire [...] ils doivent les regarder comme un miroir dans lequel ils se considèrent toujours »<sup>40</sup>. Mais il ne s'enferme pas pour autant dans un cadre de références exclusivement bénédictines et encourage les contacts avec d'autres traditions régulières.

---

<sup>36</sup> L. SCUPOLI, *Le Combat spirituel fait et composé par les Révérends Pères les prestres réguliers appelez communément théatins... Nouvellement traduit par D.S., parisien... auquel est adjousté le Testament de l'âme à Dieu*, plusieurs éditions au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>37</sup> *Imitation de Nostre Seigneur Jésus Christ*, Pont-à-Mousson, 1611 ; F. ARIAS, *Traitté de l'Imitation de Nostre Dame la glorieuse Vierge Marie*, Pont-à-Mousson, 1613 ; L. de GRENADE, *La grande guide des pécheurs, pour les acheminer à vertu...*, Pont-à-Mousson, 1608 ; L. PINELLI, *Le Gerson de la perfection religieuse et de l'obligation que chaque religieux a de l'acquérir*, Pont-à-Mousson, 1601.

<sup>38</sup> C. PAQUIN, *Devoir...*, p. 107-108.

<sup>39</sup> D. GRAVINA, *Vox turturis, seu de Florenti usque ad nostra tempora SS. Benedicti, Dominici, Francisci et aliarum sacrarum religionum statu*, 1<sup>e</sup> éd. 1625.

<sup>40</sup> C. PAQUIN, *Devoir...*, p. 105. Il s'agit visiblement des *Exercices spirituels tirez de la règle de Notre Bienheureux Père saint Benoît*, plusieurs fois réédité entre 1660 et 1750.

Les livres de piété, non spécifiquement destinés aux monastères, forment un second groupe de lectures qui unissent les novices à une « communauté » de lecteurs dévots transcendant les limites du cloître – quoique la lecture des vies des saints, si souvent recommandée aux laïcs, soit ici absente. On y trouve certes les auteurs principaux de la *devotio moderna*, et plus particulièrement *l'Imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ*, « meilleur livre pour relever un courage abattu, pour réveiller une dévotion assoupie », aux côtés de Denys le Chartreux et de Jean Tauler. Mais ces auteurs sont bien moins nombreux que tous ceux de la période post-tridentine. On retrouve en bonne place les Jésuites, avec les opuscules spirituels de Luis de La Puente, de Charles Scribani, de Jean Busée, de Robert Bellarmin, de Jérémie Drexel, de Rodriguez, d'Antoine Le Gaudier ou de Jérôme Platus, qui appartiennent aux générations du premier âge de la Réforme catholique. La meilleure preuve de la faveur de dom Paquin pour la spiritualité ignatienne et l'excellence de la formation des novices jésuites, dont il propose l'imitation, est la présence des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola parmi les livres de méditation à lire. Il ne semble pas que les bénédictins aient été invités à pratiquer les *Exercices spirituels* dans le temps de noviciat, mais leur présence dans cette liste est le signe que dom Paquin encourage vraiment une lecture débouchant sur la réformation intérieure, puisque cet opuscule, à l'évidence, est moins fait pour être lu que pour être « vécu ». François de Sales et Louis de Grenade complètent cet horizon de lecture fondé sur le début du XVII<sup>e</sup> siècle. S'y juxtaposent les hommes d'une seconde époque, proposant une spiritualité renouvelée, comme Pierre Nicole et son *Traité de l'oraison* (1679), ou encore Étienne Lochon et le *Vray dévot en toutes sortes d'estats selon l'Écriture sainte et les Pères de l'Église* (1679). Dom Paquin insiste particulièrement sur les qualités des ouvrages de Giovanni Bona, général des feuillants au XVII<sup>e</sup> siècle, particulièrement son *Manuductio ad coelum*, « meilleur livre en latin » qui faut lire et relire plusieurs fois. Cet éclectisme, on le voit, ouvre aux religieux les portes d'une grande diversité de pensée religieuse.

Signe que les temps ont changé, et surtout l'offre éditoriale. Dom Paquin cite des ouvrages que dom François n'aurait pu connaître puisqu'ils ont été écrits et diffusés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il connaît les nouveautés, les a parcourues et en a éprouvé la validité. La spiritualité promue dans les noviciats n'est donc pas statique ; elle intègre les nouveaux courants susceptibles de former le religieux. D'ailleurs, il autorise et élargit la lecture en français, que dom François réservait aux maisons de femmes. Mais dom Paquin met aussi de l'ordre dans ces livres en distinguant plusieurs niveaux de difficulté, et partant, des groupes de lecteurs. Or, il ne confie qu'aux religieux « un peu plus forts » une série de livres jansénistes. Ce sont les *Essais de morale* de Pierre Nicole, les *Analyses sur le Nouveau testament* de l'oratorien Michel Mauduit, *De la fréquente communion* d'Antoine Arnauld ou les lettres et opuscules de Saint-Cyran : choix qui en disent long sur les engagements des Vannistes dans la querelle janséniste, et sur leur volonté de sensibiliser l'ensemble des religieux de la Congrégation, et pas seulement quelques polémistes, aux débats concernant la doctrine de la grâce<sup>41</sup>. De même la lecture des Pères de l'Église n'est pas faite pour tous. Les textes d'Augustin, d'Anselme, de Jérôme et de Bernard sont réservés aux religieux qui ont déjà progressé dans la perfection religieuse, alors que dom François les préconisait à tous les novices. Ce détour proposé par les auteurs contemporains, avant d'aborder les Pères, renvoie désormais ceux-ci à une littérature religieuse d'élite, parsemée d'obscurités et d'interprétation malaisée. Il est vrai que cette lecture, pour ne pas égarer le lecteur, doit être contextualisée, en lui

---

<sup>41</sup> Sur ces engagements, voir R. TAVENEAUX, *Le jansénisme en Lorraine*, Paris, 1962.

précisant quelques données historiques qu'il ne maîtrise peut-être pas d'emblée. Tandis que la littérature dévote contemporaine, didactique, exprimant les grands préceptes de la perfection religieuse dans un langage plus adapté, est plus facile d'accès ; elle est écrite pour et par des hommes du XVII<sup>e</sup> siècle. Notons enfin une contrainte matérielle : le livre de piété du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle est de petit format, tandis que les livres de patristique possédés par les abbayes sont pour la plupart d'encombrants et précieux in-folio, qu'on ne saurait confier à un novice pour qu'il les emporte dans sa cellule<sup>42</sup>. Ce basculement témoigne d'une mutation essentielle dans la diffusion des modèles de piété par l'écrit, qui tourne le dos à la tradition des Pères.

\*

La lecture telle qu'elle est préconisée dans les noviciats vannistes ne constitue décidément pas la vie spirituelle ; elle en est, peut-être, le seuil, le support de la méditation, mais elle se veut d'abord et fondamentalement un moyen de formation, plus intime qu'une leçon magistrale dispensée par un maître, et donc pénétrant mieux le cœur et l'esprit. Au fond, elle est plus pédagogique que réellement spirituelle, malgré son nom, et même si nos deux auteurs n'excluent pas la possibilité d'un prolongement par la prière, et l'encouragent même. En l'espace d'un siècle, la fonction de la lecture n'a pas véritablement changé. Sa vertu initiatrice est toujours mise en avant. Tout novice doit pouvoir trouver parmi ces volumes celui qui donnera à sa vocation une plus grande solidité, celui qui, en lui inculquant les voies de la perfection régulière, le fera véritablement et intimement rejoindre le corps bénédictin. En l'espace d'un siècle, ce sont surtout les livres qui se sont renouvelés. Ce renouvellement exprime une tension entre d'une part, un confinement des lectures dans la spécificité monastique et d'autre part, un relatif effacement des frontières entre le cloître et le monde, puisque au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les lectures d'un bénédictin et celles d'un laïc dévot sont en partie les mêmes.

---

<sup>42</sup> Ainsi à Moyenmoûtier en 1727, parmi les ouvrages de patristique, 66,6% des volumes sont des in-folio ; pour 5,9% des volumes de la rubrique « *Asceti, Mystici, Spirituales* ». Catalogue dressé par dom Belhomme, Bibliothèque municipale d'Épinal, ms. 4 et 5.